



PREMIERS CONTACTS DE LA FERC - CGT EN PALESTINE

Comprendre la question palestinienne, savoir en profondeur les origines historiques de ce qui se passe aujourd'hui n'est pas facile.



Dans le conflit israélo-palestinien, là comme ailleurs, l'histoire est écrite par les vainqueurs c'est-à-dire Israël.

D'où la nécessité de tracer clairement la ligne de continuité historique et idéologique qui relie entre eux une longue série d'évènements : les premières vagues de l'immigration sioniste en Palestine, la constitution de l'État d'Israël, son expansion territoriale progressive, la dispersion violente du peuple palestinien, la négation de son identité collective, la première et la seconde Intifada, le mouvement national palestinien et ses différentes organisations de résistance, et le rôle des grandes puissances et du monde arabe.

Depuis 1948, la Palestine subit la colonisation et l'apartheid : le territoire palestinien se réduit comme peau de chagrin. Les droits des Palestiniens, en « Palestine 48 » dans l'État d'Israël, à Jérusalem, en Cisjordanie et à Gaza sont niés. Depuis les accords d'Oslo, le nombre de colons israélien-nes en Cisjordanie est passé de 100 000 à 600 000. Les Israéliens s'opposant à la politique sioniste de leur État sont stigmatisés voire menacés.

L'un des piliers permettant au peuple palestinien de pouvoir résister est l'éducation. Mais comment un-e enfant peut-il-elle s'émanciper quand il-elle lui faut passer par des check points pour aller à

l'école, subir des fouilles, des arrestations, trembler pour l'ensemble de sa famille, se retrouver dans des classes surchargées ? Comment un-e étudiant-e peut-il-elle être dans les meilleures conditions quand le simple fait d'aller à l'université chaque jour ressemble à un parcours du combattant ? Comment les enseignant-es et chercheur-ses palestiniens peuvent-ils-elles assurer leurs missions dans un pays occupé ?

Israël est le seul pays au monde à poursuivre, chaque année, entre 500 et 700 enfants devant les tribunaux militaires sans aucun respect des droits fondamentaux à un procès équitable.

Depuis début 2018, plus de 651 enfants palestiniens âgés de moins de 18 ans de la Cisjordanie occupée ont été arrêtés (selon les statistiques de juillet 2018 d'ADDAMEER (organisation palestinienne de soutien aux prisonniers et aux droits de l'Homme).

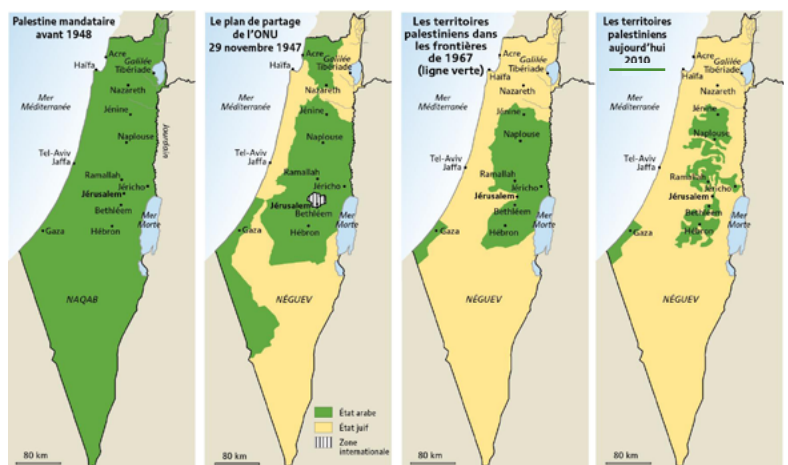
Ils-elles sont détenu-es dans les prisons israéliennes, dans des conditions intolérables et en totale violation de la Convention internationale des droits de l'enfant.

Depuis 2000, plus de 12 000 enfants palestiniens ont été arrêtés.

QUELQUES DATES

- 1516-1918 : Territoire de l'Empire Ottoman
- 1917 : Déclaration Balfour
- 1918 / 1947 : Territoire sous mandat britannique
- 1947 : Plan de partage de la Palestine approuvé par l'ONU (Résolution 181)
- 1948 : Guerre de 1948 et création de l'État d'Israël
- 1967 : Naksa / Guerre des Six Jours (Occupation israélienne)
- 1973 : « Guerre du Kippour »
- 1987-1993 : Première Intifada
- 2000-2005 : Seconde Intifada
- Depuis 2006 : Blocus de la bande de Gaza
- Depuis 1993 : Accords d'Oslo

LA PALESTINE : UN TERRITOIRE QUI DISPARAIT...



UNIVERSITÉS ISRAËLIENNES : COLLABORATION AVEC L'ÉTAT

Les universités d'Israël, comme toutes les institutions israéliennes, font partie du projet sioniste. Un exemple : un laboratoire de l'université de Tel Aviv a théorisé la doctrine Dahiya consistant à détruire les infrastructures civiles (hôpitaux, écoles, cimenteries, assainissement de l'eau...) pour retourner la population contre la résistance. Cette théorie a été appliquée à Beyrouth puis à Gaza par Tsahal. La punition collective, injuste et illégale, théorisée par l'université est appliquée par l'armée.

Des universités israéliennes existent parfois en territoires occupés ; c'est illégal au regard même de l'ONU. Travailler avec des instances universitaires n'est jamais neutre ! La mobilisation de la CGT INRA (Institut National de la Recherche Agronomique) avec BDS a permis d'empêcher le développement de collaborations visant à implanter des vignes en territoire occupé.

La FERC CGT soutient la campagne BDS universitaire, contre la colonisation, contre les partenariats institutionnels avec des universités israéliennes.

L'ÉDUCATION ISRAËLIENNE : UN PROJET COLONISATEUR

Le système éducatif israélien est divisé en deux : des écoles juives et des écoles arabes.

La langue officielle étant l'hébreu, les Palestinien-nes sont obligés de l'apprendre. Depuis 2018, la Loi fondamentale précise (article 4) que « la langue nationale est l'hébreu ». Les programmes scolaires sont mis au service de la politique coloniale. Par exemple : la nakba n'est pas enseignée. Selon l'historiographie officielle, la Palestine n'aurait jamais existé et les Palestinien-nes seraient partis d'eux-mêmes. Le formatage de la jeunesse est organisé par l'école : les jeunes parrainent les militaires de Tsahal en leur écrivant des lettres de soutien.



Credit photo Ziad MEDOUKH

LA BANDE DE GAZA

A Gaza, les enfants sont particulièrement exposés aux violences israéliennes : 1/3 des écoles détruites en 2014, emprisonnements et assassinats dans leurs familles ou subis directement...

Les lieux d'instruction (Écoles, collèges, lycées, antennes universitaires) sont une cible première au même titre que les hôpitaux, les services publics....

Pourtant, dans le contexte catastrophique du blocus qui entraîne le manque de livres, de fournitures scolaires, sans compter les besoins élémentaires pour survivre, les Gazaouis poursuivent avec leurs enseignant-es, coûte que coûte, leurs projets avec l'espoir d'un avenir plus sûr.

AUJOURD'HUI



UNIVERSITÉS PALESTINIENNES EN TERRITOIRE OCCUPÉ

L'armée israélienne peut investir les campus ou les bloquer. L'université de Birzeit a été fermée 15 fois depuis sa création, et fermée pendant 5 ans pendant la seconde Intifada (2000-2005). Tsahal emprisonne fréquemment des étudiant-es, militant-es politiques ou syndicaux.

Au quotidien, l'insécurité des transports (bouclage, check points, détours, routes réservées aux colons, etc.) rend difficile l'accès aux établissements

pour les étudiant-es.

La restriction de liberté de circulation pour les enseignant-es-chercheur-ses les empêche de se déplacer à l'étranger et de faire venir des collègues. Certains sujets de recherche sont en pratique impossible à étudier, faute d'accès aux données ou au matériel.

Néanmoins, les universités bénéficient d'une activité associative, syndicale et démocratique très vivante.



ÉDUCATION À JÉRUSALEM

La situation de Jérusalem est particulière puisqu'elle est administrée directement par l'occupant.

Il existe deux systèmes séparés et inégaux. Le gouvernement alloue 3 fois plus de budget pour une école israélienne que pour une école palestinienne. Les écoles arabes ont des classes surchargées, des bâtiments vétustes, moins de personnel.

L'État d'Israël fait pression pour que les écoles palestiniennes enseignent le programme israélien.

ÉDUCATION DANS LES CAMPS DE RÉFUGIÉ-ES

Les camps sont administrés par l'ONU au travers de l'UNRWA.

Les financements de l'ONU se réduisent.

Les aides dont pouvaient bénéficier les réfugié-es sont remises en cause. Dans les camps, les classes surchargées en manque de moyens pédagogiques sont la norme.

Ce désinvestissement de l'ONU a des conséquences sur le système éducatif : Moins d'heures d'enseignement pour les réfugié-es que pour les autres palestinien-nes...

CISJORDANIE :

Des écoles détruites, des checkpoints et une menace permanente... Le conflit israélo-palestinien ne s'arrête pas à la porte des écoles. A Hébron par exemple, environ 4 200 enfants subissent contrôles, intimidations et harcèlement quand ils se rendent à l'école.

Les arrestations des mineur-es sont fréquentes aux abords et à l'intérieur des écoles. En 2019, 21 enfants originaires d'Hébron sont détenus dans des prisons israéliennes.

Le plus jeune interpellé a six ans.





B.D.S. : BOYCOTT - DÉINVESTISSEMENT - SANCTIONS

Un outil efficace contre l'impunité d'Israël, une arme pacifique, citoyenne et syndicale

S'inspirant du boycott de l'Afrique du Sud qui contribua à la chute de l'apartheid, une coalition de 172 organisations palestiniennes a lancé en 2005 un appel au boycott d'Israël jusqu'à ce que cet État, construit sur le nettoyage ethnique du peuple palestinien, reconnaisse le droit inaliénable de celui-ci à l'autodétermination et respecte le droit international : fin de l'occupation et de la colonisation de toutes les terres palestiniennes, démantèlement des colonies et du mur d'annexion (jugé illégal en 2004 par la Cour Internationale de Justice), levée du blocus illégal de Gaza, égalité des droits pour les « Palestiniens de 48 » dits aussi « de l'intérieur », citoyens israéliens de seconde zone, application de la résolution 194 de l'ONU sur le droit au Retour des 6 à 8 millions de réfugiés dans leur foyer d'origine, libération des milliers de prisonniers politiques.

Le boycott d'Israël est non seulement légitime mais tout à fait légal, quoiqu'en disent les partisans de « l'État-nation du peuple juif » dont le caractère raciste est désormais inscrit dans la Constitution israélienne. Les pressions, le chantage à l'antisémitisme, la criminalisation des appels

ISRAËL PREND EN OTAGE LE DROIT À L'ÉDUCATION DES PALESTINIEN-NES

Comme tous les droits fondamentaux des Palestiniens, celui à l'éducation est bafoué par l'État colonial. Destructures d'écoles avec interdiction d'en reconstruire, barrages lourdement militarisés (obligeant les enfants à franchir le mur d'annexion construit illégalement), violences des colons et raids de la police dans les écoles, attaques fréquentes de l'armée contre les personnels et étudiant·es des universités, invasions et fermetures des campus universitaires, arrestations continues d'étudiant·es... Malgré les entraves et les violences quotidiennes de l'occupant israélien, l'éducation reste pour les Palestiniens une priorité absolue. L'éducation, en particulier l'éducation populaire, est une composante essentielle de la Résistance palestinienne à la domination coloniale, un lieu d'émancipation contre la volonté sioniste de nier l'histoire, la culture, l'identité palestiniennes. Les Palestiniens demandent notre soutien concret à leur appel au boycott de toutes les institutions scolaires et universitaires israéliennes et à la protection, par exemple, des écoles palestiniennes situées près du mur d'annexion. C'est notre devoir de syndicalistes internationalistes de nous y engager.



au boycott..., loin de ralentir ce mouvement mondial pour la justice, l'a popularisé, développé, structuré pour des victoires de plus en plus nombreuses dans les domaines économique, universitaire, culturel, sportif.



Credit photo: Ziad MEDOUKH

LEXIQUE

- **INTIFADA** / « Soulèvement » de la population palestinienne contre Israël appelée aussi « Révolte des pierres contre des fusils ».
- **KNESSET** / Parlement israélien
- **NAKBA** / « Catastrophe » en arabe, nettoyage ethnique de la Palestine en 1947/1948.
- **PALESTINE 1948** / C'est le nom que les Palestiniens donnent au territoire qu'on appelle Israël.
- **SIONISME** / Mouvement politique et religieux du 19^{ème} siècle visant l'instauration d'un foyer national juif en « terre d'Israël ». Décrit comme émancipateur par les uns et comme nationaliste par les autres, le sionisme a suscité des oppositions désignées sous le vocable d'antisémitisme.
- **TSAHAL** / Armée israélienne
- **UNRWA** / United Nations Relief and Works Agency (for Palestine Refugees in the Near East)



Bulletin de contact et de syndicalisation

Je souhaite: Prendre contact Me syndiquer

Nom (Mme/M.) Prénom :
Tel : Mel :
Adresse :
Code postal : Commune :
Secteur d'exercice :
Lieu d'exercice :

Retour à FERC CGT 263 rue de Paris - Case 544 - 93515 Montreuil Cedex